

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. »
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 50
» 2 ^e page	2 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'action funeste de nos va-t-en-guerre ne doit pas faire rompre les négociations commencées en vue d'un accord franco-allemand. — La Chambre vote le budget en troisième vitesse. — Il paraît que M. Alexandre Millerand a prononcé un discours.

On rencontre parfois des types bien curieux à observer et, d'un certain point de vue psychologique, assez amusants parmi les terribles va-t-en-guerre qui ont avec la porcelaine de Limoges cette double ressemblance d'être richement décorés et de craindre le feu !...

Jules Vallès racontait que, dans sa douloureuse enfance, il a connu un phénomène de professeur qui enseignait aux élèves une philosophie dont il était complètement dépourvu. Ce type, pour « démontrer l'existence de Dieu », n'avait besoin que d'une table et de quelques haricots. Sur celle-ci il disposait ceux-ci dont les uns représentaient les « éléments de l'univers » et les autres « les facultés de l'âme ». Puis, avec une stratégie inflexible, le démonstrateur faisait manœuvrer ses haricots contre les objections et les doutes qu'il ne tardait pas à anéantir par une charge générale et concentrée de toutes ses « preuves » rassemblées. Et lorsque les facultés de l'âme et les éléments de l'univers se trouvaient réunis sur un coin de la table en un petit tas de légumes secs, alors il étendait vers celui-ci un index irrétentable et proférait solennellement ces mots : « Dieu est là ! »

Personne n'osant contester cette redoutable affirmation, l'auditoire, vivement ému, allait se coucher tandis que le démonstrateur, qui devait en avoir grand besoin, allait sans doute seoucher lui-même.

C'est un traitement qu'on devrait bien pouvoir infliger à des phénomènes du même ordre, mais d'un genre plus dangereux, auxquels il suffit de quelques souvenirs historiques sur la Prusse de 1806 et de quelques considérations économiques sur le développement industriel de l'Allemagne pour vous montrer les éléments en formation d'un très prochain conflit. Ils rassemblent, eux aussi, leurs preuves en un faisceau irrésistible et puis ils vous disent : « La guerre est là ! »

En peignant le diable sur le mur, dit je ne sais quel proverbe, on le fait venir. Je ne crois pas qu'il suffise d'évoquer la guerre pour la faire venir, ni que l'incurable manie de ces affolés puisse prévaloir sur la volonté pacifique des peuples bien décidés à ne pas se ruer une nouvelle fois à cette horrible et absurde besogne de massacrer et de dévaster. Mais il est certain que leur mauvaise influence qui s'exerce des deux côtés à la fois — chaque parti nationaliste se servant de celui d'en face comme épouvantail — retarde et rend plus difficile l'œuvre d'accord et de paix. Rien que pour cela, ils mériteraient d'être pendus !...

Comme il était aisé de le prévoir et comme on l'avait prévu, l'accord franco-allemand ne se fait pas tout seul. Les négociateurs rencontrent des obstacles. Et aussitôt, nos va-t-en-guerre de triompher ! Au lieu de s'efforcer à résoudre les difficultés, ils travaillent à les rendre irréductibles. Toute une presse est déchaînée à propos des discours de M. Stresemann déclarant que le désarmement devra être général et que les associations patriotiques d'Allemagne sont une affaire d'ordre intérieur !

Oh ! avec eux, ça ne traîne pas ! Il faut rompre les pourpalers, s'écrient-ils ; il faut renoncer à toutes négociations !

Comme cela, évidemment, ce sera clair et nous n'aurons plus d'autre recours que la force ! Nous connaissons de nouveau les doucours de cette paix cuirassée d'avant 1914 et de ces surenchères épouvantes d'armements qu'on ne trouve jamais assez forts ni assez rassurants. Voilà qui aiderait beaucoup à redresser les finances et à restaurer le franc. Si l'on écoutait ces malheureux fous, qui se disent les meilleurs Français, on accablait la France sous prétexte de la sauver !

Informations

Le désarmement de l'Allemagne
La Conférence des ambassadeurs a publié le communiqué suivant :
« La conférence des ambassadeurs a pris connaissance de divers rapports concernant l'état des questions relatives au désarmement de l'Allemagne encore en suspens, dont elle poursuit l'étude avec le désir d'un hâter le règlement dans toute la mesure du possible. »

Des Anglais dans l'armée russe
Suivant le Daily Mail, des agents soviétiques secrets font des efforts pour obtenir l'engagement dans l'armée rouge d'anciens officiers de l'armée britannique. Grâce à des subterfuges, les engagements sont datés de Paris et de Berlin. On offre de magnifiques appointements variant de 1.000 à 1.500 livres sterling par an. Un expert militaire britannique a déclaré qu'il y avait des centaines d'Anglais servant le gouvernement des Soviets. Toutefois, leur salaire ne dépasse pas 400 livres sterling par an.

En Espagne
Presque tous les officiers d'artillerie impliqués dans les incidents de septembre ont signé leur reddition. Le conflit est donc terminé. Le général Primo de Rivera a exprimé sa vive satisfaction de ce résultat. « Le gouvernement, a-t-il dit, est reconnaissant du geste des officiers d'artillerie dont il n'a jamais méconnu les mérites. »

L'insurrection albanaise
On mande à la Chicago Tribune que la révolution est loin d'être matée en Albanie. L'arrivée dans le port de cinq destroyers italiens et d'un croiseur accredité singulièrement ces dires. Suivant d'autres nouvelles, Scutari aurait été pris par les rebelles. Aucun communiqué n'a été publié pour expliquer la présence de la flottille italienne, mais on assure qu'elle est due aux événements d'Albanie.

Le Congrès américain
Le New-York Herald Tribune donne les principaux passages du message du président Coolidge :
Le président est partisan d'une diminution notable de l'impôt sur le revenu vices gouvernementaux. Il recommande d'une stricte économie dans les dépenses de l'entretien de la politique des États-Unis à l'égard du Mexique.
Le message présidentiel sera extrêmement réservé et prudent, étant donné qu'il servira de plate-forme républicaine aux élections de 1928, et en raison surtout des gains obtenus par les démocrates à la Chambre et au Sénat.

Les Grands Raids
Le commandant Dagnaux, accompagné du mécanicien Duvart, a quitté l'aérodrome du Bourget à destination de Marigane, but de sa première escale dans son voyage vers Madagascar.

La Reichswer noire
La Volksrecht publie des détails sur la Reichswer noire en Silésie, dont l'existence fut révélée par le Berliner Tageblatt.
Depuis longtemps, affirme la Volksrecht, la Reichswer a installé dans cette province des bureaux de conscription. Elle est divisée en quarante cercles ; à la tête de chacun d'eux se trouve un officier.
Certains cercles importants, comme ceux de Breslau et de Görlitz, ont même des officiers en supplément.
Ces officiers, comme par hasard, sont tous des nationalistes de la nuance la plus extrême.
Pour la forme, ils s'abstiennent d'être inscrits dans les sociétés nationalistes, mais ils entretiennent avec elles les rapports les plus étroits.

Une colonie anglaise à l'Italie
Le « Lokal Anzeiger » annonce que pendant la prochaine session de la S. D. N., les délégués de l'Italie, de la France et de la Grande-Bretagne examineront la possibilité de donner une solution au problème colonial italien.
La solution envisagée, d'après le « Lokal Anzeiger » serait celle qui consisterait entre autres à rétrocéder à l'Italie une colonie britannique d'Afrique.
La colonie anglaise qui serait cédée à l'Italie serait celle de Kenya, dans l'Afrique orientale, au sud du pays des Somalis.

Les funérailles de Krassine
Les funérailles de Krassine ont revêtu la plus grande simplicité. Dans la matinée, le représentant du sir Austen Chamberlain et des membres de toutes les ambassades et légations vinrent présenter leurs condoléances.

La campagne n'a pas donné tous les résultats attendus.
Il y a des ennemis des économies : « l'encroûtement » et le bureaucratisme de beaucoup d'organes économiques qui ne peuvent rien entendre ; l'étroussure et la presse d'autres organisations qui, au lieu de mener elles-mêmes la campagne d'économies, la bureaucratisent et s'attachent à des bagatelles pour ne pas toucher au mal profond ; la négligence de certains fonctionnaires responsables en face des manœuvres du bureaucratisme.

Les déformations de la campagne d'économies ont suscité de vifs mécontentements dans les masses ouvrières.
Les dirigeants de l'U. R. S. S. signalent que le personnel bureaucratique est encore trop exagéré, qu'il comporte des « fonctionnaires supérieurs » qui ne sauraient prétendre à être des spécialistes honnêtes et appliqués, mais qui accaparent scandaleusement les automobiles et reçoivent des tantièmes.

Décidément, les hommes régénérés par la révolution communiste ressemblent étrangement aux humains attardés dans les anciennes formations sociales !...

LES ABUS CHEZ LES SOVIETS
Pour tromper, chez elle, les ressources supplémentaires nécessaires au développement de son industrie, et notamment l'argent indispensable pour le renouvellement de son outillage, l'U. R. S. S. a organisé une campagne d'économies.
Elle cherche à réduire, à simplifier son appareil de gestion et d'administration qui lui coûte annuellement environ deux milliards de roubles. Elle estime que l'on peut diminuer les dépenses de cet ordre de 3 à 400 millions.

FAITS DIVERS.

Le fait est-il d'importance générale ou particulière ?

Ordinairement, la presse s'occupe de faits d'importance générale : accidents, politique, faits-divers. Mais c'est dans le « fait-divers », justement, que se pose le plus souvent, pour le reporter, le cas de conscience. Je parle d'une chose que je connais bien. J'ai « mangé », depuis quinze ans, autant de faits-divers que n'importe quel confrère. J'ai cotoyé de grandes misères, assisté à de terribles drames, approché de nombreux criminels. Dans l'intimité de l'interview, j'ai démasqué — sans toujours le dire — de hauts personnages dont je n'aurais pas fait volontiers mes compagnons d'existence. J'ai surpris des secrets.

Terrible métier, au fond, que le nôtre — et qui n'enrichit pas son homme. On m'a proposé souvent de l'argent — comme à tout le monde — et parfois en toute innocence :
— Si vous défendez ma cause, « on s'arrangera »...
Nous n'avons pas droit, nous autres, à de tels « arrangements ». Un journaliste digne de ce nom ne reçoit pas d'autre argent que son salaire. Cela fait sourire les gens habiles. C'est pourtant plus vrai qu'on ne pense.

Un avocat touche ses honoraires pour défendre la veuve et l'orphelin. Un reporter, non ! J'ai fait sortir des gens de prison. J'ai arraché un innocent au bagne. Je n'ai « touché » une fois, qu'une seule fois, quelque chose. J'avais bataillé deux mois contre un juge, enquêté partout, déniché des témoins, prouvé des faits et réuni des arguments pour démontrer qu'un meurtre était accidentel, et que l'unique coupable était la fatalité. La géole s'ouvrit enfin, l'accusation fut abandonnée. La mère de l'accusé m'offrit des fleurs. Jamais je ne fus si bien payé...

Pendant le public croit aisément à la véralité de ceux qui le renseignent. Il confond l'information et la publicité. Ce sont deux choses très différentes. Le reporter ne s'occupe pas de publicité. Je n'en ai, pour ma part, jamais fait. Je ne sais pas comment « ça se pratique », et si j'avais une annonce à publier, je serais fort embarrassé. J'irais probablement trouver « un agent de publicité », en cherchant d'abord son nom dans le Bottin. (Du Soir).

Emmanuel BOURCIER.

« Attendu, rédigeait pendant ce temps l'huissier fort étonné d'être mêlé à cette affaire, qu'ayant fixé un pinceau à l'extrémité caudale du dit baudet, MM. Dorgèles et Warnod, en présence de M. Frédéric, propriétaire, etc., etc. »

« C'est épatant, observait celui-ci. Or, le pinceau allait son train ; petit à petit, un barbouillage sans nom recouvrait la surface qu'il fallait présenter à l'admiration des snobs, le tableau prenait forme. A vrai dire, ce n'était point une œuvre longuement méditée, mais, à force de vider les tubes, on pouvait saisir par instants des effets fort curieux, des valeurs rares, des rapports et comme toutes espèces d'intentions. »

« Hein ! Crois-tu, s'exclamait Dorgèles, ton bon Lolo en a de la chance ! On paiera cher sa première croûte ! »

« — Messieurs, interrompait l'huissier, que ce constat zoologique et pictural ahurissant, quelle dénomination assigner à cette œuvre ? »

« — Ma foi... dit Dorgèles. »

« — Inscrivez, nature morte, proposa Frédéric. »

« — Non... non... s'écria Roland, Attendez ! Nature morte ? »

« Il toucha du coude son complice et demanda : »

« — On en pense-tu ? »

« — On pourrait, commença-t-il, appeler ça... »

« — Silence ! l'arrêta Dorgèles qui, tout à sa mystification, se frottait le front et venait de trouver une idée. Huissier, écrivez. »

« — Titre : Et le soleil se couche sur l'Adriatique. »

« Il dicta : « Titre : Et le soleil se couche sur l'Adriatique, puis signa en grosses lettres : Joachim-Raphaël Bornalet. »

« Le succès de cette toile aux Indépendants passa ce qu'on eût espéré. »

LES ANGLAIS DANS L'ARMÉE RUSSE

Suivant le Daily Mail, des agents soviétiques secrets font des efforts pour obtenir l'engagement dans l'armée rouge d'anciens officiers de l'armée britannique. Grâce à des subterfuges, les engagements sont datés de Paris et de Berlin. On offre de magnifiques appointements variant de 1.000 à 1.500 livres sterling par an. Un expert militaire britannique a déclaré qu'il y avait des centaines d'Anglais servant le gouvernement des Soviets. Toutefois, leur salaire ne dépasse pas 400 livres sterling par an.

Presque tous les officiers d'artillerie impliqués dans les incidents de septembre ont signé leur reddition. Le conflit est donc terminé. Le général Primo de Rivera a exprimé sa vive satisfaction de ce résultat. « Le gouvernement, a-t-il dit, est reconnaissant du geste des officiers d'artillerie dont il n'a jamais méconnu les mérites. »

On mande à la Chicago Tribune que la révolution est loin d'être matée en Albanie. L'arrivée dans le port de cinq destroyers italiens et d'un croiseur accredité singulièrement ces dires. Suivant d'autres nouvelles, Scutari aurait été pris par les rebelles. Aucun communiqué n'a été publié pour expliquer la présence de la flottille italienne, mais on assure qu'elle est due aux événements d'Albanie.

Le message présidentiel sera extrêmement réservé et prudent, étant donné qu'il servira de plate-forme républicaine aux élections de 1928, et en raison surtout des gains obtenus par les démocrates à la Chambre et au Sénat.

Depuis longtemps, affirme la Volksrecht, la Reichswer a installé dans cette province des bureaux de conscription. Elle est divisée en quarante cercles ; à la tête de chacun d'eux se trouve un officier.

Certains cercles importants, comme ceux de Breslau et de Görlitz, ont même des officiers en supplément.

Ces officiers, comme par hasard, sont tous des nationalistes de la nuance la plus extrême.

Pour la forme, ils s'abstiennent d'être inscrits dans les sociétés nationalistes, mais ils entretiennent avec elles les rapports les plus étroits.

Le « Lokal Anzeiger » annonce que pendant la prochaine session de la S. D. N., les délégués de l'Italie, de la France et de la Grande-Bretagne examineront la possibilité de donner une solution au problème colonial italien.

La solution envisagée, d'après le « Lokal Anzeiger » serait celle qui consisterait entre autres à rétrocéder à l'Italie une colonie britannique d'Afrique.

La colonie anglaise qui serait cédée à l'Italie serait celle de Kenya, dans l'Afrique orientale, au sud du pays des Somalis.

Les funérailles de Krassine ont revêtu la plus grande simplicité. Dans la matinée, le représentant du sir Austen Chamberlain et des membres de toutes les ambassades et légations vinrent présenter leurs condoléances.

La campagne n'a pas donné tous les résultats attendus.

Il y a des ennemis des économies : « l'encroûtement » et le bureaucratisme de beaucoup d'organes économiques qui ne peuvent rien entendre ; l'étroussure et la presse d'autres organisations qui, au lieu de mener elles-mêmes la campagne d'économies, la bureaucratisent et s'attachent à des bagatelles pour ne pas toucher au mal profond ; la négligence de certains fonctionnaires responsables en face des manœuvres du bureaucratisme.

D'autre part, des organes économiques, par une incompréhension voulue ou inconsciente, ont cherché à faire des économies aux dépens de la situation matérielle des ouvriers. C'est ainsi qu'on a parfois réduit l'assistance aux jeunes, diminué la qualité des vêtements de travail, supprimé l'eau pour le thé et l'éclairage des clubs ouvriers, licencié des écoles d'usine, repêché prématurément, voire même violé des contrats collectifs, poursuivi une diminution déguisée des salaires.

Ces déformations de la campagne d'économies ont suscité de vifs mécontentements dans les masses ouvrières.

Les dirigeants de l'U. R. S. S. signalent que le personnel bureaucratique est encore trop exagéré, qu'il comporte des « fonctionnaires supérieurs » qui ne sauraient prétendre à être des spécialistes honnêtes et appliqués, mais qui accaparent scandaleusement les automobiles et reçoivent des tantièmes.

Décidément, les hommes régénérés par la révolution communiste ressemblent étrangement aux humains attardés dans les anciennes formations sociales !...

NOS ÉCHOS

Guillaume II à Paris

Celui qui devait être Guillaume II (puis rien du tout) a visité l'Exposition Universelle de Paris en 1878.
« J'ai, dit-il dans ses Mémoires, séjourné à Paris de la fin de septembre au commencement d'octobre, guidé de façon admirable par Rudolf Lindau ; j'ai visité avec grande satisfaction le Louvre, le Musée de Cluny, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle et d'autres lieux. »

« Un jour, je suis entré au Palais de Justice pour y assister à un jugement ; un autre jour, j'ai monté aux Tuileries dans un ballon captif et j'ai pu ainsi contempler un merveilleux panorama de Paris. Pendant que j'étais dans les rues, j'ai eu l'occasion de lever mon chapeau sur le passage du président Mac-Mahon ; j'ai rencontré aussi le général Chanzy et d'autres célébrités politiques ou militaires de la France. »

« Au Théâtre-Français, j'ai vu une superbe représentation des Fourchambault ; Mme Agar jouait ; c'est une magnifique actrice, tout à fait dans la grande tradition. Tous ceux qui visitent Paris doivent être sensibles aux charmes des environs de la capitale, particulièrement de Saint-Cloud et de Versailles ; j'ai, pour ma part, subi leur

FAUT-IL TOUT DIRE ?

Le journaliste doit-il tout dire ? C'est une question qui fut souvent posée et qu'aucune règle impérieuse ne saurait résoudre. Par fonction, par nécessité et par goût, le journaliste est obligatoirement indiscret. Il doit chercher à recueillir par la ville les renseignements et les informations qui, remplissant son journal, intéresseront le lecteur, mais ce n'est que par le tact qu'il doit sentir la ligne à ne pas dépasser.

Ce n'est pas toujours facile à déterminer. Cependant — et c'est tout à l'honneur de la presse française — il est rare que la limite permise soit franchie et que l'honneur des familles par exemple soit atteint sans nécessité absolue.

Il arrive — et je connais un cas saisissant — que le reporter, lancé sur une piste, rencontre un douleur respectable. Il est exceptionnel qu'il passe outre. Dans le cas auquel je songe, mon confrère parvint à joindre une femme qu'une liaison mélangée, hélas ! au drame le plus atroce. Elle le vit arriver et l'écouta en montrant des marques certaines d'épouvante. Puis, elle parla :

« Vous tenez, monsieur, dit-elle, ma vie entre vos mains. Mon mari ignore ma faute, et j'ai deux enfants. Je suis obligé, Madame, répliqua l'autre, de vous avoir rejointe : on sait que je suis chez vous. Mais je puis changer votre nom et placer votre entrevue dans une gare, « au départ de votre train... »

Ainsi fut fait. Personne n'a jamais su le nom de cette femme, qui put dissimuler à tous sa honte et son chagrin, puis expier à sa guise l'égarement auquel elle s'était abandonnée.

Cas plus fréquent qu'on le suppose. Il n'est pas un seul d'entre nous qui n'ait vécu ce dilemme :

« Réussir « son papier » en donnant à tout prix une information sensationnelle ou à cacher une partie de la vérité pour conserver l'honneur d'un titre. »

Il s'agit, alors, d'écouter sa conscience ; c'est dur, renoncer au beau « papier » difficilement obtenu, après une longue enquête, des courses sans nombre, des démarches pénibles, ou l'on a mis en jeu toutes ses ressources, toute sa foi, toute la passion du médier, alors qu'on touche au but, qu'on cueille le fruit sur l'arbre, et qu'on va le manger. Le combat, cependant, se résume à ceci :

« Attendu, rédigeait pendant ce temps l'huissier fort étonné d'être mêlé à cette affaire, qu'ayant fixé un pinceau à l'extrémité caudale du dit baudet, MM. Dorgèles et Warnod, en présence de M. Frédéric, propriétaire, etc., etc. »

« C'est épatant, observait celui-ci. Or, le pinceau allait son train ; petit à petit, un barbouillage sans nom recouvrait la surface qu'il fallait présenter à l'admiration des snobs, le tableau prenait forme. A vrai dire, ce n'était point une œuvre longuement méditée, mais, à force de vider les tubes, on pouvait saisir par instants des effets fort curieux, des valeurs rares, des rapports et comme toutes espèces d'intentions. »

« Hein ! Crois-tu, s'exclamait Dorgèles, ton bon Lolo en a de la chance ! On paiera cher sa première croûte ! »

« — Messieurs, interrompait l'huissier, que ce constat zoologique et pictural ahurissant, quelle dénomination assigner à cette œuvre ? »

« — Ma foi... dit Dorgèles. »

« — Inscrivez, nature morte, proposa Frédéric. »

« — Non... non... s'écria Roland, Attendez ! Nature morte ? »

« Il toucha du coude son complice et demanda : »

« — On en pense-tu ? »

« — On pourrait, commença-t-il, appeler ça... »

« — Silence ! l'arrêta Dorgèles qui, tout à sa mystification, se frottait le front et venait de trouver une idée. Huissier, écrivez. »

« — Titre : Et le soleil se couche sur l'Adriatique. »

« Il dicta : « Titre : Et le soleil se couche sur l'Adriatique, puis signa en grosses lettres : Joachim-Raphaël Bornalet. »

« Le succès de cette toile aux Indépendants passa ce qu'on eût espéré. »

Chronique du Lot

FRAUDE !

Un de nos confrères raconte qu'un témoin qui déposait devant le tribunal correctionnel, fit la déclaration suivante :

« Votre Profession ? » lui demande le Président. — « Fabricant de meubles Louis XV authentiques », répond ce témoin.

« Comment, fait le Président, authentiques ? »

— « Parfaitement, répond le témoin, toute ma fabrication ancienne est authentique. »

Ce fait n'est pas à discuter : et son authenticité n'est pas douteuse, car qui, donc, ignore que l'on « fabrique » des vieux meubles qui font le ravissement de nombreux amateurs, mais non de connaisseurs.

C'est de la fraude, dira-t-on. Sans doute, il y a fraude sur la « vieille » du meuble. Mais il arrive rarement que les acheteurs de « vieilles » se plaignent de ce que les fabricants continuent en toute sécurité leur lucrative profession.

Les nouveaux riches ont de l'argent à dépenser, puisqu'ils savent certains savent trop comment ils l'ont gagné !

Comment ils l'ont gagné ? Eh ! bien, c'est au détriment des consommateurs, parlent-ils !

Un fait vient d'être rendu public : la police a procédé à l'arrestation d'un exploitateur sans vergogne.

Ce fait le voici, tel que le relatent les journaux :

« On vient d'arrêter au marché de la Villette, un peseur qui avait trouvé le moyen d'augmenter ses appointements de façon appréciable. Aux clients charcutiers, il annonçait un poids supérieur à leur livraison dans une proportion d'environ 5/10. »

« Les opérations portant journalièrement sur des dizaines de milliers de kilos à 12 fr. l'un, l'indélicat employé réalisait donc de 6 à 7.000 francs par jour. »

« Il est actuellement au Dépôt, où plusieurs de ses complices iront le rejoindre prochainement. »

Voilà une nouvelle cause de la hausse des denrées. Il est évident que le marchand frustré sur la quantité des denrées qui lui sont adressées ne veut pas perdre ce qui lui a été volé.

Qui donc payait la différence ? Le consommateur auquel on majorait le prix de la marchandise.

Certes, de tout temps il en a été ainsi, mais ce qui est inexplicable c'est que les commerçants sachant que le poids de la marchandise livrée était faux ne se soient pas fâchés, ou n'aient pas au moins refusé la marchandise.

Bah ! le consommateur a le porte-monnaie garni : il paiera ce qu'on lui demandera. A prendre ou à laisser, tel fut le principe de nombreux marchands depuis quelques années. Et les consommateurs s'inclinaient.

Il se pourrait, et c'est l'espoir qu'il faut avoir, que la vague de baisse s'accroisse pour mettre à la raison les mauvais marchands. Mais alors, que les consommateurs surveillent les pesées !

Trafic sur les meubles « anciens » fabriqués de la veille, ça n'intéresse que des amateurs, des snobs riches qui ne savent que faire de leur argent. Mais trafic sur les denrées de première nécessité, sur le poids de ces denrées, c'est une fraude, un vol, dont il faut que les consommateurs ne soient pas victimes, et contre lesquels ils doivent être protégés.

LOUIS BONNET.

LA RÉFORME JUDICIAIRE devant la Chambre

M. Bouat, député du Lot expose quelques arguments des adversaires du projet

Au cours de la deuxième séance du 25 novembre, pendant la discussion du Budget de la justice, M. Bouat, député du Lot, a pris la parole pour réclamer la modification des décrets du 3 septembre supprimant les tribunaux d'arrondissement.

« M. le Président. La demande de renvoi à la commission est retirée. »

« M. Bouat. Avant de voter les ressources nécessaires au fonctionnement des tribunaux d'arrondissement, je voudrais présenter quelques brèves observations, en m'excusant auprès de la Chambre si j'ai l'air de reprendre des arguments déjà exposés au cours de la discussion générale. Je ne retarderai d'ailleurs pas le vote du budget, mes observations ne devant durer que quelques minutes. »

« Je ne suis pas un adversaire du Gouvernement actuel ; je l'ai constamment soutenu de mon vote. Je me félicite qu'il ait pu conjurer la violente crise monétaire de juillet dernier et je souhaite vivement qu'il puisse affermir les heureux résultats que nous enregistrons sur le marché des changes. »

« Je vous déclare cependant, M. le garde des sceaux, que je ne ratifierai en aucun cas, dans leur forme actuelle, les décrets concernant la réforme judiciaire. »

« Quelques semaines après votre arrivée place Vendôme, vous supprimiez d'un trait de plume 227 tribunaux et 218 prisons. L'économie ainsi réalisée, sinon pour le pays, du moins pour l'Etat, est évaluée à 1 milliard environ pour 1926 et à 6 milliards et demi pour les années à venir. »

« Je me suis demandé si la situation légitime tant de précipitations, et je pense que de si médiocres résultats sont loin de justifier le trouble que vous avez jeté dans le pays. Le pays n'a ni compris, ni approuvé votre réforme. Non seulement nombre d'auxiliaires de la justice ont été gravement lésés, non seulement vous avez porté un rude coup au foyer intellectuel des petites villes,

mais, ce qui est plus grave encore, vous avez, désormais, rendu tout recours, même impossible, le recours à la justice pour un grand nombre de nos paysans. »

« M. Chassagnac. C'est exact. M. Bouat, au moment où l'un des plus impérieux devoirs du Gouvernement est de rendre le paysan à la terre en lui rendant le séjour à la campagne le plus commode possible, en lui apportant des facilités nouvelles et non en lui créant des difficultés. (Applaudissements.) »

« Des collègues plus qualifiés que moi vous ont dit ce que je dénonce en critique. Et vous ont dit par qui il semble avoir été inspiré et au profit de qui il peut jouer. Je me contente, pour ma part, d'attirer votre attention sur la situation faite à certains justiciables, et permettez-moi de vous citer un exemple des premiers effets de votre décret dans nos campagnes. »

« Dans une commune reculée de mon département, un petit agriculteur, propriétaire foncier, a vu son feu dans une terre inculte, chez son voisin, en détruisant les mauvaises herbes. Le dommage causé est évalué, par ce voisin, à 50 fr. Mais le droit certain invoqué par ce voisin, a amené son auteur devant le tribunal correctionnel. Le déplacement au chef-lieu, aller et retour, a exigé trois journées, pour un litige de 50 fr. »

« Je pourrais vous citer bien d'autres exemples de justiciables obligés de se déplacer au chef-lieu pour des délits insignifiants. A l'heure où l'agriculture manque de bras, croyez-vous, monsieur le ministre, qu'il soit indigne d'imposer des frais de déplacement importants à ces petits agriculteurs qui gagnent si péniblement leur vie ? »

« Avez-vous pensé que le temps perdu par ces paysans est aussi perdu pour le pays, pour la production ? (Applaudissements sur divers bancs.) »

« Comme j'ai si eloquemment démontré notre éminent collègue M. de Moro-Giafferri, les frais certains et immédiats provoqués par votre réforme dépassent de beaucoup les bénéfices aléatoires et à échéance indéterminée que vous en attendez. »

« Les décrets du 3 septembre sont impopulaires, injustifiables, et ne peuvent se justifier par des raisons d'économie. »

« Le mécontentement ne diminue pas, il grandit et il se développera au fur et à mesure que les justiciables subiront les dégâts et les frais d'une réforme qui constitue, pour nos campagnes isolées, une véritable brimade. (Applaudissements sur divers bancs.) »

« Vous l'avez d'ailleurs si bien compris, que vous avez essayé d'en atténuer les effets. Ils restent néanmoins déplorables pour tous ceux qui habitent dans les petites campagnes éloignées de la voie ferrée, qui ne sont en rapport avec le chef-lieu que par des moyens de communication longs, coûteux, qui, souvent, même, n'en ont aucun. »

« La réforme attendue par le pays est celle qui permettrait de rendre à tous les degrés de la justice plus expéditive et moins coûteuse. Malgré l'extension de la compétence des juges de paix, vous avez fait le contraire. »

« Aussi, monsieur le garde des sceaux, et monsieur le président du conseil, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

« J'espère que vous voudrez bien vous en inspirer pour compléter votre réforme et trouver une solution acceptable. Je serais très heureux que vous pussiez nous donner les apaisements nécessaires, en même temps que vous nous proposeriez la modification des décrets de votre loi, ce qui est contraire et malgré tout le désire que j'ai de ne gêner en rien l'œuvre de redressement financier, je vous prie de bien vouloir amender les décrets du 3 septembre. La chose est possible. Des parlementaires appartenant à tous les partis ont déposé des propositions tendant à modifier ces décrets et j'ai notamment signé avec de nombreux collègues, une proposition de M. Coty. »

penser qu'à ce moment les communications téléphoniques entre le Lot et Paris pourraient s'échanger dans des conditions satisfaisantes. »

En ce qui concerne les relations téléphoniques départementales, l'enquête n'a pas permis de déterminer la cause des difficultés que vous avez bien voulu me signaler. Il est vraisemblable qu'il s'agit de dérangements passagers sur certains circuits départementaux. En tout état de cause, des instructions ont été données pour que le service de vos postes d'abonnement soit particulièrement surveillé. »

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération. »

Signé : *Ilisibile.*

Votes de nos Députés

Sur le renvoi à la Commission de l'article 36 du budget de la marine marchande (subvention à la caisse des invalides et à la caisse de prévoyance), les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Calmon.
Contre : MM. Bouat et Malvy.
La Chambre a repoussé par 409 voix contre 130.

Sur l'amendement de M. Raynaud tendant à réduire le crédit du chapitre 15 (service de l'intendance militaire), du budget de la guerre, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Calmon.
MM. Bouat et Malvy n'ont pas pris part au vote.
La Chambre a repoussé par 328 voix contre 138.

Sur le renvoi de l'article 20 (solde de l'artillerie), les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Calmon.
MM. Bouat et Malvy n'ont pas pris part au vote.
La Chambre a repoussé par 326 voix contre 188.

Sur le renvoi du chapitre 25 (solde de la gendarmerie), les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Calmon.
MM. Bouat et Malvy n'ont pas pris part au vote.
La Chambre a repoussé par 390 voix contre 146.

Sur la suppression du chapitre 87 (crédits pour la justice militaire), les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Malvy et Calmon.
M. Bouat n'a pas pris part au vote.
La Chambre a repoussé par 345 voix contre 184.

Sur la suppression du chapitre 88 (établissements pénitentiaires), les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Malvy et Calmon.
M. Bouat n'a pas pris part au vote.
La Chambre a repoussé par 354 voix contre 182.

Elections consulaires

Les électeurs portés sur la liste consulaire de la commune de Cahors sont convoqués pour le 12 décembre 1926, à la mairie du chef-lieu du canton, à l'effet de procéder à l'élection de deux juges titulaires et d'un juge suppléant.

Pour les deux cantons de l'arrondissement de Cahors, les élections auront lieu : 1° au tribunal de commerce de Cahors pour le canton sud et à la mairie pour le canton nord.

Aux Instituteurs et Institutrices

Le Bureau de la Section départementale du Lot du Syndicat National des Instituteurs et Institutrices de France et des Colonies nous communique avec prière d'insérer, la note suivante :

« Les institutrices et instituteurs du Lot sont informés que les élections des Retraités sont fixées au 6 décembre prochain. Le Bureau du Syndicat n'a été avisé que jeudi dernier et il regrette de n'avoir pas été prévenu assez tôt pour pouvoir consulter le Conseil d'administration lors de sa réunion du 4 novembre et lui faire désigner des candidats. »

« La liaison entre les délégués et le syndicat étant indispensable, le Bureau invite les maîtres qui désirent poser leur candidature ou celle d'autres camarades à en aviser d'urgence le Secrétaire général. »

« Nous rappelons que les délégués sortants sont : Mme Pradelle et Astorg titulaires, Chambon et Cassan suppléants. »

« Les membres du bureau qui sont délégués sortants s'effaceront devant toute autre candidature. »

Associations

Les associations suivantes sont reconnues :

Amicale du Tarn-et-Garonne, à Cahors. But : Mutualité. Siège : Café de Bordeaux.

Les Jeunes Cadourgnais : sports, gymnastique, préparation militaire, éducation physique. Siège social : Au Patronage, Cahors.

Association des chasseurs pour Boisse et Saint-Authet (commune de Castelnaud-Montrater et pour Ste-Alauze, Cajare et Pern).

Objet : mis en commun des terres et bois pour la chasse ; répression du délit de chasse ; repeuplement.

Siège social : Boisse, maison Bouehot.

VOICI LA BAISSÉ !

Nous avons quelques indications précises sur le cours des denrées à Paris et elles permettent de constater que sur la plupart des articles de consommation courante, il y a eu ces dernières semaines une baisse, parfois sensible et toujours très nette.

Voici quelques chiffres des prix pratiqués par les maisons à succursales multiples ayant leur siège social à Paris. Les prix que nous donnons ci-dessous sont établis au kilogramme :

Café : Au 15 août, 33 fr. 80. — Au 25 novembre, 27 francs.

Huile arachide : Au 22 juillet, 11 fr. 10 ; au 25 novembre, 5 fr. 20.

Sucre cristallisé : Au 4 octobre, 5 fr. 25 ; au 25 novembre, 4 fr. 55.

Sucre raffiné : Au 4 octobre, 5 fr. 75 ; au 25 novembre, 5 fr. 20.

Savon (72 0 0) : Au 29 juillet, 3 fr. 10 ; au 25 novembre, 2 fr. 40.

Margarine : Au 29 juillet, 12 fr. 60 ; au 25 novembre, 11 fr. 40.

Pâtes alimentaires : Au 11 octobre, 6 fr. 80 ; au 25 novembre, 6 fr. 60.

Pétrole : Au 17 août, 2 fr. 60 ; au 25 novembre, 2 fr. 50.

Comme on le voit, dans l'ensemble les articles de première nécessité ont marqué un recul qui doit s'accroître si la hausse du franc — comme on peut l'espérer — se maintient. Nous savons qu'il y a toujours une période de quelque durée entre la revalorisation de la monnaie et la baisse des prix. Il faut quelques semaines pour que cette baisse se communique aux détaillants qui veulent écouler leurs provisions. Mais le mouvement est commencé et ce début est encourageant.

Quant au prix du pain, les informations venues de divers côtés prouvent qu'il faut s'attendre à une nouvelle et prochaine diminution.

C'est ainsi que dans la Meuse, nous dit une dépêche de Bar-le-Duc, le prix du pain va baisser dans des proportions importantes. En un mois, il aura passé de 2 fr. 70 à 2 fr. 30.

Enfin, on signale que dans la Sarthe, à la suite d'une intervention du Comité Economique, le syndicat de la Boucherie a appliqué une baisse de deux francs par kilo.

Les consommateurs au Lot constatent sans joie qu'ils ne sont pas parmi les plus favorisés et ils comptent sur une action énergique des pouvoirs compétents pour assurer la vigilante protection de leurs intérêts.

LE PAIN A 2 fr. 45

Nous avions écrit les lignes précédentes quand nous avons reçu le communiqué suivant :

La Commission consultative des farines s'est réunie lundi à la Préfecture, sous la présidence de M. le Préfet du Lot.

Elle a fixé le prix de la farine dans le Lot à 273 francs le quintal, le prix du blé étant de 190 francs le quintal.

La prime de panification a été portée à 45 francs pour une boulangerie moyenne cuisant 3 balles de farine par jour.

Le prix du pain a été fixé à 2 fr. 45 le kilo, à dater du 3 décembre 1926.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette amélioration et nous en félicitons le Préfet du Lot dont il a fallu l'intervention vigoureuse pour vaincre certaines résistances.

Ce qu'il faut particulièrement remarquer, en effet, c'est que le pain sera désormais taxé et qu'il sera par arrêté préfectoral s'étendant à toutes les communes du département.

CAHORS

LA SAINTE-CECILE

Sainte Cécile n'a pas à se plaindre des hommages que lui rendent ses fidèles. En son honneur, l'Avenir Cadurcien donna un bal au Palais des Fêtes, bal qui obtint un bien meilleur succès ainsi que nous l'avons mentionné.

Dimanche dernier, l'Orphéon avait organisé un concert public qui groupa dans la salle du théâtre une foule considérable de spectateurs et, le soir, un banquet fraternel fit les délices de tous les convives.

Dimanche 28, l'Avenir Cadurcien fête encore sainte Cécile par un concert et un banquet qui furent très réussis.

A 3 heures, l'Avenir, bannière déployée, se rendit, au son d'un entraînant pas redoublé sur les Allées Fénélo et prirent place sur le kiosque.

Brillant concert dont le programme bien choisi fut exécuté avec beaucoup de brio par les excellents musiciens de notre belle société musicale.

Le nombreux public le leur prouva bien. Après le concert, musiciens et jeunes clairs et tapins de la « Diane » parcoururent en jouant un pas redoublé les principales artères de notre ville, pour la plus grande satisfaction du public.

Le Banquet

A 7 heures, dans la grande salle de l'Hôtel Terminus, les membres de l'Avenir et de la Diane prirent place autour des tables qui étaient décorées avec un goût parfait.

Le banquet était présidé par M. Orliac, président, aux côtés duquel étaient assis MM. Daynard, fondateur président d'honneur de l'Avenir Cadurcien, Bessières, adjoint au maire, Gayet, vice-président de l'Avenir.

Le menu était composé de bonnes choses : aussi les plats qui se succédaient remplis, revenaient vides à l'office. Mets et vins étaient appréciés par les convives qui ne ménagèrent pas leurs félicitations à MM. Rigaudie et Marre pour les soins qu'ils avaient mis à confectionner un menu de choix.

Durant tout le repas, comme bien l'on pense, musiciens, tapins et clairs manifestèrent leur satisfaction par une gaîté de bon aloi.

Au dessert, selon l'usage, commença la série des discours.

M. Orliac tint, tout d'abord, à saluer M. Daynard, fondateur de l'Avenir, qui toujours fut un conseiller judicieux pour cette Société qui, grâce à lui, jouit aujourd'hui d'une si belle prospérité.

Le remerciement en M. Bessières la municipalité qui a toujours soutenu par des allocations et des subventions, la Société musicale cadurcienne et qui lui a toujours manifesté une vive sympathie.

M. Orliac ne se contenta pas de la presse qui ne cesse pas d'apporter le concours de sa publicité à l'Avenir et, après avoir salué les délégués de la Société musicale de Fumet, M. Sarraut, et de Luzech, M. Blaquid, adresse au nom de tous, de chaleureuses félicitations à MM. Vincent, Astruc, Mercier qui ont obtenu la médaille d'honneur

Hommage posthume

Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, a été à l'ordre de notre très regretté compatriote, originaire de St-Pierre-Toirac, le sergent aviateur Latapie, dans les termes suivants: «Piloté hors pair, d'une rare audace et d'une habileté exceptionnelle. A fait preuve au cours des grandes épreuves aériennes notamment du circuit des capitales d'Europe, des plus belles qualités d'endurance et d'énergie; venait d'être inscrit au tableau de concours pour la Médaille militaire. A trouvé la mort en service aérien. Le 27 octobre 1926.»

Au 209

Le banquet annuel des anciens du 207^e d'infanterie a été fixé au dimanche 19 décembre.

Pendu

La dame Rigal, 72 ans, propriétaire au hameau de Frayssinet, près Lacapelle (Cahors), a été trouvée dans la journée de lundi, pendu à un gond de la porte de sa chambre.

Cette femme avait profité de ce que son mari s'était rendu à Cahors pour mettre son projet à exécution. On ignore les vrais motifs de ce suicide. Mais on savait que la femme Rigal souffrait, était en proie à des accès de mélancolie, notamment depuis la mort d'un fils.

Du reste, elle avait manifesté, dit-on, plusieurs fois, l'intention de se tuer.

C'est son mari qui en rentrant de Cahors a trouvé le cadavre de sa femme. La police a fait les constatations d'usage.

Procès-Verbal

Lundi, M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal contre excès de vitesse contre le propriétaire d'un side-car.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

CHAMPIONNAT du 28 NOVEMBRE 1926 CAUSAUDE bat CAHORS par 9 à 6

Le Comité de Rugby laisse aux «Correspondants Sportifs» le soin de raconter, comme il convient, cette rencontre. Son rôle est de parer, sur-le-champ, l'effet de ce match et d'indiquer, d'ores et déjà, qu'une telle décision ne clôt certes pas les espoirs de l'A. C. Loim de là.

Mais il incombe au Comité le devoir primordial, de remercier les 15 athlètes qui par leur valeur, et leur énergie, permirent à l'Aviron la magnifique exhibition de dimanche.

Bien qu'amputés de deux excellents joueurs, parmi lesquels leur capitaine, ils apportèrent à la défense de leurs couleurs un indéniable courage et tinrent par deux fois passer sur leur Stadium le souffle des défaites.

Le Comité remercie chaleureusement les 300 Cadurciens qui se déplacèrent dimanche et vinrent apporter à nos hommes l'appui moral et réconfortant de leur présence et de leurs applaudissements.

Quand 300 personnes s'en vont ainsi, pour l'amour du Sport et du Club seulement, soutenir une équipe, on peut hautement affirmer que cette équipe en vaut la peine et mérite une telle affection.

De tels résultats ne s'acquiescent pas par l'entraînement coûteux de joueurs sélectionnés dans toute une région. Ceux-là n'accaparèrent jamais la sollicitude de leurs compatriotes d'occasion et momentanés. Les vrais amateurs seuls obtiennent ces engouements et ces faveurs encouragées.

Merci donc à tous. Le Comité se met à l'œuvre pour préparer le Championnat du 5 décembre à Cahors, où l'Aviron rencontrera le «Carmaux Olympique», un bien redoutable rival.

Cette rencontre sera décisive pour l'Aviron, qui, si les événements s'en mêlent, peut aspirer encore à la place première de la poule.

L'équipe première, après la dure partie d'hier, affrontera sans appréhension les «Carmaux» à qui nous souhaitons par avance la bienvenue.

Il faut que Dimanche, 5 décembre le Stade soit littéralement comble. Il le sera.

Il faut encore que chacun observe ce jour-là les strictes consignes qui seront données.

Dimanche 5 Décembre 1926 à Cahors Championnat OLYMPIQUE DE CARMAUX contre CAHORS

A SOULLIAC. Dimanche à 2 heures, l'Union Sportive Soulligaise s'est rencontrée sur son terrain de la Frégère, en match amical, avec l'équipe de Brancelles (Corrèze). Soulliac a remporté la victoire par 40 points à 3.

Dans l'équipe de Soulliac, bien entraînée, ont été remarqués, Prévôt, Lasfargues, Sclafert, Peyronnet, Edmond Bonnet. Les avants enrayèrent facilement les attaques de l'adversaire et ouvrirent sur leurs trois-quarts qui marquèrent la plupart des essais.

Dans l'équipe de Brancelles, les joueurs semblèrent ignorer l'esprit d'équipe, et le jeu à la main; mais ils se distinguèrent dans les dribblings.

Bon arbitrage de MM. Delclau et Bros. Dimanche, H. S. S. (1) se rendra à Saint-Céré, et l'équipe 2 recevra, sur le nouveau terrain de Fondallan, le Racing-Club Martelais (1).

A MONTEUCQ. Monsieur le Directeur du Journal du Lot.

Veuillez vous avoir l'obligeance d'insérer dans le «Journal du Lot» à la rubrique: Montcuq, la communication suivante: Je suis heureux d'apprendre la naissance d'une société sportive dans notre ville. L'Union Sportive Montcuquoise a été honorée à sa présidence par M. le Maire, conseiller général, le D^r Peindries; M. Garrigou, instituteur et Sénateur, négociant, en sont vice-présidents; M. Boyer, instituteur, secrétaire; M. Lespinois, trésorier; M. Janicot, percepteur et M. Mazet, négociant, membres.

Tous ces messieurs se sont groupés pour essayer de former dans notre ville un noyau d'athlètes susceptibles de représenter la localité dans des compétitions futures, ces sportsmen serviront d'exemple aux jeunes et leur diront: «Suivez notre chemin, c'est celui de la santé, de la gaieté, continuez la voie que l'on vous a tracée.»

A ces messieurs je dis sincèrement merci, car ils ont essayé de remettre au nid de jeunes oiseaux qui allaient désorienter, faute de le trouver assez doux. En effet, pas de distractions, saines et plaisantes, les dimanches d'hiver à Montcuq, rien pour dérider cette jeunesse pétulante après une semaine de labeur. Par ce procédé, vous avez trouvé le palliatif à ces envolées de la jeunesse vers d'autres localités plus en progrès sur les distractions modernes. Et ce palliatif, c'est le sport, l'éducation physique, qui fait rationnellement, avec méthode, donnent à tous la santé, la souplesse, la force. Je dis encore une fois bravo pour le Comité de l'Union Sportive Montcuquoise.

Jeunes gens de Montcuq et des environs, on vient de vous donner un ami capable de vous divertir, de vous faire passer agréablement un dimanche et cela à peu de frais. Cet ami, c'est la société sportive qui vient d'être fondée il y a quelques jours. Fréquentez-le et vous serez sûr avec lui de n'acquiescer que de bons principes. Au physique, amélioration de votre santé, par l'entraînement; au moral, amélioration de vos idées par de saines réjouissances; quel bon dérivatif après le travail de la semaine, de pouvoir vous délasser dans une partie courtoise de football ou de faire en plein air une bonne leçon d'éducation physique. Ce groupement sportif a été créé à votre intention, accourez-y et venez-y nombreux, ce sera le meilleur moyen de resserrer votre camaraderie et de solidifier les fondations nécessaires pour la bonne marche d'une société où vous n'apprendrez que le bien.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

Un ami.

MEUBLES BOUZERAND BERNES 31, rue Nationale, Cahors. CHAMBRES --- SALLES A MANGER CABINETS DE TRAVAIL. Nous avons à domicile par camions dans la région.

Les forains nombreux, furent contents de leur journée. Les acheteurs et expéditeurs trouveront à la foire du mardi 7 décembre, une grande choix de bœufs, boureaux, brebis, agneaux et moutons. Les poulets et les œufs y seront très demandés.

La foire de Frayssinet tend à redevenir une des plus importantes de la région.

St-Sozy. Etat civil. — Nous apprenons les naissances de Jean-Louis Castagnié et de Georges-Marie-Jean Grenaille. Les parents de ces deux nouveaux-nés sont cultivateurs aux Pigeon section de Mayrac. Nous leur adressons nos félicitations. Nous formons des vœux de prospérité pour les mamans et de bonne santé pour les bébés.

Chambre des Députés. Séance du 27 novembre. Soir. La Chambre continue la discussion du budget de la Guerre. Les chapitres sont votés. M. Duclos demande le renvoi du chapitre 28 relatif au crédit pour la gendarmerie. Le renvoi est repoussé par 413 voix contre 152.

La Chambre vote les chapitres relatifs aux établissements aéronautiques et à l'alimentation de la troupe. Le renvoi du chapitre relatif aux conseils de guerre est repoussé par 373 voix contre 195. Le renvoi du chapitre relatif aux établissements pénitentiaires est repoussé par 364 voix contre 200. Les divers chapitres et l'ensemble du budget de la guerre sont votés.

Séance du 28 novembre. MATIN. La Chambre discute le budget de l'aéronautique. M. Flaudin ne croit pas que la suppression du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique permette de réaliser des économies. Après diverses observations auxquelles répond M. Bokanowski, le budget de l'aéronautique est voté.

Séances du 29 novembre 1926. Dans la séance du matin, la Chambre discute le budget des conventions et garanties d'intérêt. M. Gautier proteste contre la non-réintégration des cheminots révoqués en 1920. Le ministre des travaux publics dit qu'une commission étudiera cette question.

M. Gautier se plaint de ce que les interventions pour le perfectionnement des signaux ne sont pas prises en considération. Le ministre dit qu'il fera faire de nouveaux essais.

Dans la séance de l'après-midi, on reprend la discussion du budget des travaux publics. Le ministre fait des déclarations au sujet des mesures à prendre pour la sécurité des voyageurs et la réintégration des cheminots révoqués; il dit que les démarches faites auprès des compagnies ont échoué.

La réunion générale est close. Les chapitres sont votés ainsi que l'ensemble du budget des travaux publics. M. Fournier demande à interpellier sur le refus par le Gouvernement d'autoriser les fonctionnaires à tenir ces jours-ci leur congrès syndical.

M. Poincaré demande le renvoi de cette interpellation après le budget. Le renvoi est voté par 360 voix contre 200. Dans la séance de nuit, la Chambre discute le budget des affaires étrangères. MM. Cachin, Renaud, Fontanié présentent diverses observations.

REMERCIEMENTS. Madame Veuve GARRIGUES; Monsieur et Madame DELMAS et leur fils; Les familles DÉGAND, QUERCY et PINÈDE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve PONS. M. Poincaré remercie bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

A PARIS. Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro: Saint-Paul. PARIS (14^e) TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour FLOIRAC Téléphone 31-33, rue Nationale, CAHORS ARCHIVES 60-92

Arrondissement de Gourdon. Contre le Froid ECONOMISEZ LE CHAUFFAGE en employant «les Bourrelots» spéciaux de calfeutrage toutes teintes posés par des spécialistes sur demande S'adresser: AMEUBLEMENTS BOUZERAND & BERNES 31-33, rue Nationale, CAHORS

Frayssinet. La foire. — La foire du 2 novembre fut très importante: beaucoup de bœufs et de veaux. Il se traita de nombreuses affaires sur les moutons dont les lots magnifiques affluèrent de tous les coins du canton. Le marché en fut supérieurement approvisionné.

DÉPÊCHES Paris, 11 h. 20.

Entrevue Briand-Chamberlain-Mussolini De Londres. — Le «Daily Herald» dit que, maintenant, il est définitivement arrêté qu'une rencontre aura lieu entre MM. Briand, Chamberlain et Mussolini, aussitôt après la session de Genève.

Cette rencontre aura lieu à Stresa ou à Baveno. Le «Daily Herald» ajoute que M. Stresemann y a été invité et que, de sa réponse, dépendra des décisions de Genève sur le désarmement allemand.

Le roi de Roumanie serait mort De Vienne. — Le bruit continue à courir dans toute la ville que le roi Ferdinand est mort dans la soirée de samedi.

Suivant des rumeurs venues de Bucarest et publiées par l'«Allgemeine Zeitung», le Gouvernement roumain aurait caché cette nouvelle jusqu'à l'arrivée de la reine.

A LA CHAMBRE. La Chambre, ce matin, a continué la discussion du budget des affaires étrangères.

M. Marcel Plaisant a félicité M. Briand de vouloir faire entrer toute la politique étrangère dans le cadre du pacte de la Société des Nations en la soumettant aux règles de conciliation et d'arbitrage.

Exploits d'apaches A Saint-Ouent, cette nuit, à l'angle de l'Avenue des Batignolles et de l'Avenue Montmartre, le brigadier de police Vilain et l'agent Carpentier furent attaqués par trois individus qui sont encore inconnus.

Le brigadier a été tué sur le coup; l'agent Carpentier, grièvement blessé, a été transporté à l'Hôpital Bichat.

LES CHANGES. Les changes à 11 heures étaient: Livre: 131,25. Dollar: 27,05.

FAITES VOUS-MÊME. Un litre de bon vin fortifiant pour 4 fr. 50, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Pharmacie Orliac à Cahors.

Maison de Coiffure pour Dames la plus importante de la région 8 SALONS avec tout le confort moderne Ondulation indéformable «GALLIA» Mise en plis, Ondulation Marcel Manœuvre, Pédicure, Teinture Massage de tête et de visage Coupe de cheveux artistique

PARFUMERIE, BROSERIE Grande Baisse de Prix SUR TOUTE LA MAROQUINERIE et Rasoirs Gillette POPOVITCH, Coiffeur pour Dames 4, rue Maréchal-Foch, CAHORS Téléphone: 170.

A l'occasion de la Foire du 1^{er} Décembre LA GRANDE ÉPICERIE DE PARIS Produits Félix Potin 4, RUE DU MARÉCHAL-FOCH SUCCURSALE

2, rue du Président-Wilson, à CAHORS. Prié les Consommateurs de ne pas faire leurs achats avant d'avoir consulté ses PRIX DE BAISSE.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE Spécialités de Crépissage Monuments funéraires en ciment armé et en tous genres Prix Modérés M. FABIANELLI 11, rue Louis-Delolme, CAHORS

M. Fabianelli demande des apprentis maçons A VENDRE CAMIONNETTE RENAULT BOULANGER 8 C.V. Parfait état et révisée

ST-MARTIN, 3, place Galdemar, CAHORS Bons MENUISIERS et MACHINISTES Demandés par Usines

LATECOÈRE — AVIATION — TOULOUSE

TRICOTEUSES Rectilignes, Circulaires, toutes Jauges, Laines, cotons, fils. Prix de gros, Cat. éch., apprêt. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la semaine

Table with 3 columns: Dernier revenu, Cours du 29 nov., Cours du 27 nov. Rows include Fonds d'Etat, Obl. 5 0/0, etc.

Table with 3 columns: Dernier revenu, Cours du 29 nov., Cours du 27 nov. Rows include Crédit National, Communes, etc.

Table with 3 columns: Dernier revenu, Cours du 29 nov., Cours du 27 nov. Rows include Foncières, etc.

Table with 3 columns: Dernier revenu, Cours du 29 nov., Cours du 27 nov. Rows include Villes de Paris, etc.

MANUFACTURE DE PAPIERS PEINTS ROCHEFORT. 32, Avenue Pasteur PARIS (XV). Vente directe du fabricant aux consommateurs.

Bibliographie

Viennent de paraître : Fabliaux et Contes du Moyen Age, 100 illustrations en noir et 8 en couleurs de A. Robida. Un volume (28 x 22,5). Broché 15 fr. Relié 30 fr.

(18,5 x 24,5), 4 planches hors-texte en couleurs et nombreuses gravures en noir. Broché 8 fr. Relié 14 fr.

Dans la collection Plume et Crayon paraît cette année André Le Meunier, de G. Fraipont. C'est l'histoire d'un brave enfant travailleur qui ne se laisse pas abattre par le malheur, et qui arrive à être le premier menuisier de son pays.

Les héros comiques, texte d'Emile Faguet, illustrations de Job. 1 volume (28x25,5) avec 27 planches en couleurs. Broché 12 fr. Cartonné 20 fr.

Viennent de paraître, dans la collection Imagerie française sur des thèmes français : Le chien de Brisquet, de Ch. Nodier, illustrations de H. Lanos; Cadet Rousselle, 1 album; Malbrough, 1 album; Le roi Dagobert, 1 album; etc.

La librairie H. Laurens fait paraître dans les Imageries françaises quatre nouveautés : Le chien de Brisquet, de Ch. Nodier. Le conte si émouvant du grand écrivain méritait de figurer dans cette collection écrite pour l'enfance.

Malbrough, illustration de Job, texte de Faguet. Voici le ridicule conquérant raiillé par nos pères qui part en guerre et ne reviendra pas.

Dagobert, illustrations de Job, texte de Faguet. Le vieux roi ne pouvait être oublié dans cette collection. L'artiste s'est appliqué à ressusciter cette figure si populaire, célébrée par une chanson encore plus populaire rééditée dans le texte.

Viennent de paraître, dans la collection Leçons de Choses du Petit Coloriste : L'Europe, par Henri Morin. 1 album (21x26,5), 8 planches en couleurs. En vente chez tous les libraires.

La librairie H. Laurens édite cette année dans la collection Leçons de Choses du Petit Coloriste : L'Europe, de Henri Morin. L'artiste amène nos jeunes lecteurs en Europe et leur fait visiter la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et tous les pays qui font la richesse et le charme de cette partie du monde.

par les fenêtres, lady Ingleby se pencha en avant, contemplant le panorama qui se déroulait sous ses yeux : chemins campagnards serpentant entre des haies, larges « communaux » couverts de genêts dorés, bois de pins au sous-bois tapissé de clochettes bleues, remblais de gazon couronnés par des aubépines et des chèvrefeuilles, et partout, l'incomparable verdure et la douceur de l'atmosphère d'un commencement d'été anglais ; une lumière heureuse se reflétait dans les yeux gris de lady Ingleby.

BOUCLE MOHAIR 40 nuances pour bérets Chenille Pailette Visca Mohair Soies, Laines, 73, rue Réaumur, PARIS

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AVIS La Compagnie d'Orléans rappelle qu'elle tient à la disposition du Public des Obligations 3 0/0 de 500 francs, type 1921.

Obligations 6 0/0 de 500 francs, type 1921. Bons 6 0/0 de 500 francs remboursables le 15 février 1929. Bons 7 0/0 de 500 francs amortissables de 1926 à 1935.

VENTE DE CARTES POSTALES

Reproductions d'affiches illustrées La Compagnie d'Orléans vient de rééditer les deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès auprès du public.

Ces cartes sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 francs la pochette, de 10 sujets chacune : 1° Série : Les Châteaux de la Loire.

L'Amérique du Sud Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux. Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

(Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1926) La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 2 fr. 75 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1926.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 20 pour la France et 6 fr. 25 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-poste, au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13°).

ETUDE DE M^r François SÉGUY

Avoué près le Tribunal civil du Lot, rue Saint-Pierre, à Cahors

Par acte passé devant Maître Georges VAILLANT, notaire à Toulouse, le quatre août mil neuf cent vingt-six, enregistré au dit Toulouse le jour suivant, volume cent quatre-vingt-quatorze, folio cent quatorze, case neuf, Monsieur James-ISMAËL FAUCHER, comptable, demeurant à Paris, Place d'Italie, numéro cinq, et Monsieur Albert-René FAUCHER, métreur-vérificateur, demeurant à Epannes (Deux-Sèvres), tous deux acceptant conjointement et solidairement,

ont acquis de Monsieur René-Marie-Raymond-Paul GOUBEAU, docteur en médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et de Madame Marie-Jeanne GALIBERT, sans profession, épouse du dit docteur GOUBEAU, demeurant ensemble au Manoir de Belbousy, à Soturac (Lot), le docteur GOUBEAU, né à Ste-Maure, arrondissement de Châtillon (Indre-et-Loire), le vingt-deuxième mil huit cent vingt-deux, Madame GOUBEAU, née à Aurillac, le treize décembre mil huit cent vingt-neuf, une propriété dénommée « domaine de Belbousy », sise à Soturac (Lot), et par extension sur la commune de St-Martin-le-Redon, pour une contenance approximative de quarante-cinq hectares, avec ses tenans et aboutissants, et comprenant : 1° Un corps de biens consistant en château, formant demeure de Maître, maison de colon, bâtiments d'exploitation, etc.

ETUDE DE M^r François SÉGUY

Avoué près le Tribunal civil du Lot, rue Saint-Pierre, à Cahors

ont acquis de Monsieur René-Marie-Raymond-Paul GOUBEAU, docteur en médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et de Madame Marie-Jeanne GALIBERT, sans profession, épouse du dit docteur GOUBEAU, demeurant ensemble au Manoir de Belbousy, à Soturac (Lot), le docteur GOUBEAU, né à Ste-Maure, arrondissement de Châtillon (Indre-et-Loire), le vingt-deuxième mil huit cent vingt-deux, Madame GOUBEAU, née à Aurillac, le treize décembre mil huit cent vingt-neuf, une propriété dénommée « domaine de Belbousy », sise à Soturac (Lot), et par extension sur la commune de St-Martin-le-Redon, pour une contenance approximative de quarante-cinq hectares, avec ses tenans et aboutissants, et comprenant :

1° Un corps de biens consistant en château, formant demeure de Maître, maison de colon, bâtiments d'exploitation, etc. 2° Un bois appelé Castanet, figurant au cadastre, sous les numéros quatre cent vingt-neuf partie (429 p.) et quatre cent trente (430), de la section C, et Oran. Entre Oran et Oudjda, Oudjda et Fez, Fez et Casablanca, trajet par voie ferrée ou par avion ; service automobile entre Oudjda et Casablanca.

France-Algérie par Port-Vendres

TRAJETS ET PAQUEBOTS RAPIDES Le trajet le plus direct de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Narbonne, Perpignan.

ALLER. — Départ de Paris-Quai d'Orsay : 17 h. — Arrivée à Port-Vendres : 8 h. 29. RETOUR. — Départ de Port-Vendres : 19 h. 15. — Arrivée à Paris-Quai d'Orsay : 10 h. 55.

LA PHOSPHORE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Rompique l'huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 14 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRAND PRIX UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

La Châtelaine de Shenstone FLORENCE BARCLAY

CHAPITRE V LA CURE DE REPOS

Depuis l'instant où l'Express qui l'empêchait avait glissé lentement hors la gare de Paddington et où une dernière fois elle avait jeté un regard sur le visage anxieux et dévoué de Margaret O'Mara, lady Ingleby avait senti que sa cure de repos était réellement commencée, et qu'elle laissait derrière elle, non seulement des traces, mais même son identité. Les yeux clos, blottie dans un coin de son compartiment réservé, elle s'absorbait dans une méditation paisible. Ainsi au repos, le joli visage était triste, mais d'une tristesse douce, sans amertume. La joue, que frôlaient les longs cils noirs, était pâle et amaigri, ayant perdu le contour et le velouté de la santé. Cependant, par instants furtifs, la bouche expressive fléchissait dans un léger sourire, et une fossette se creusait inopinément, prêtant au visage fatigué un air de jeunesse.

par les fenêtres, lady Ingleby se pencha en avant, contemplant le panorama qui se déroulait sous ses yeux : chemins campagnards serpentant entre des haies, larges « communaux » couverts de genêts dorés, bois de pins au sous-bois tapissé de clochettes bleues, remblais de gazon couronnés par des aubépines et des chèvrefeuilles, et partout, l'incomparable verdure et la douceur de l'atmosphère d'un commencement d'été anglais ; une lumière heureuse se reflétait dans les yeux gris de lady Ingleby.

La mélancolie de l'automne, la mortelle tristesse de l'hiver, l'incertitude du printemps, tout cela était passé ! « Les fleurs sont apparues sur la terre, le moment où les oiseaux chantent est venu », déclare triomphalement l'aman du Cantique, et dans le cœur contristé de Myra fleurissaient timidement des fleurs d'espérance, vagues promesses de joies futures, que la vie réservait peut-être encore. Un merle caché dans l'aubépine jeta un trille joyeux, et Myra murmura à mi-voix le Chant du merle de Garth Dalmain :

Réveille-toi, réveille-toi, Cour attristé ! Lève-toi et chante ! Sur la terre si belle, au milieu de fleurs bleues, De nouveaux espoirs doivent s'épanouir. Il n'y a pas de place pour le désespoir. Quand l'amour de Dieu est partant.

prit du prisonnier qui, du seuil ensoléillé où il a retrouvée la liberté, jette un regard en arrière vers la cellule étroite et sombre qu'il a quittée. Sept mois s'étaient écoulés depuis cette froide soirée de novembre, où la nouvelle de la mort de lord Ingleby était arrivée à Shenstone. Les événements des semaines qui suivirent étaient vagues et irrécels pour Myra, deux ou trois faits seulement se détachant clairement. Elle se souvenait de l'appui du docteur Brand, du dévouement de Margaret O'Mara, de la consolation inexprimable qu'elle avait trouvée à la tendresse si compréhensive de Jane.

Puis s'était l'arrivée redoutée de sa mère, bientôt suivie, selon la promesse donnée, par la venue protectrice de Georgina, duchesse de Meldrum, après quoi le tragique et le comique se donnèrent la main, et le silence de la maison en deuil fut plus d'une fois rompu par les hoity-toity de la duchesse et les ripostes indignées de Mrs Coller Cray.

Plus tard aussi, parvinrent les détails sur la mort de lord Ingleby et sa veuve apprit qu'il était tombé, victime d'un accident, perdant sa vie sous les coups de l'ennemi, mais par la maladresse malheureuse d'un camarade. Myra ne comprit jamais très bien les détails ; un mur devait être miné par l'explosif de l'invention d'Ingleby, il avait insisté pour le placer lui-même. Puis l'erreur au sujet du signal, le fatal déclenchement se faisant cinq minutes trop tôt, un éclair, une explo-

sion formidable, et la mort instantanée de l'homme courageux et habile qui avait fait la trouée par laquelle se précipitaient les soldats, allant de l'obscurité à la victoire ! Quand les détails complémentaires arrivèrent au War Office, un très grand personnage vint en personne rendre visite à lady Ingleby pour lui expliquer la nécessité d'étouffer quelques-uns de ces très regrettables faits. Tout l'événement avait eu la nature d'une expérience : l'explosif, la nouvelle manière de signaler, toutes ces choses avaient été mises en usage par lord Ingleby et les jeunes officiers qui l'entouraient, en dehors des sanctions officielles. L'officier, dont l'erreur était cause de l'accident, avait devant lui une très belle carrière. Son nom ne devait donc pas transpirer au dehors.

Il serait injuste qu'un avenir de grande promesse fût brisé par suite d'un accident malheureux. Les quelques personnes à qui ce nom était connu s'étaient immédiatement engagés au secret absolu. Naturellement, si lady Ingleby insistait, on le lui révélait confidentiellement, mais... Myra n'hésita pas, elle se redressa avec décision : le sang afflua à ses joues pâles, ses grands yeux pathétiques brillèrent d'une lueur soudaine : — Pardonnez-moi, sir, dit-elle, de vous interrompre, mais je ne désire jamais connaître ce nom. Mon mari aurait été le premier à désirer qu'on me le taise, et personnellement il me serait douloureux qu'il y ait sur ter-

re un homme dont je ne pourrais pas toucher la main avec amitié. La main qui m'a rendue veuve a agi sans intention, que cette main demeure toujours pour moi l'instrument anonyme de la Providence. Je n'essayerai jamais de deviner auquel des camarades de Michel elle appartient.

Lady Ingleby était sincère en prenant cette décision et quand, cinq minutes plus tard, le grand personnage remonta dans son coupé, il était grandement soulagé et plein d'admiration pour la belle et sage veuve de lord Ingleby. Elle avait toujours été le charme même. Et maintenant, aux grâces de sa personne, elle ajoutait le bon sens. Excellente ! Incomparable ! Pauvre Ingleby ! Pauvre... Ah ! Lui ne devait pas être nommé, même mentalement.

Lady Ingleby était de parfaite bonne foi en prenant sa décision. Néanmoins, à partir de ce moment, deux noms se présentaient sans cesse à son esprit, accompagnés d'une interrogation inévitable. Les deux seuls officiers dont Michel parlait dans ses lettres, comme prenant part à toutes ses expériences, partageant ses intérêts et ses dangers, étaient Ronald Ingram et Billy Cathcart, deux chers garçons, tous deux les dévoués adorateurs de lady Ingleby, presque ses meilleurs amis, fidèles, éprouvés, dignes de confiance. Et maintenant la hantise de la fatale question s'attachait à l'évocation de leur personnalité.

quel ? Billy ou Ronald, Ronald ou Billy ? Myra avait déclaré : « Je n'essayerai même jamais de deviner » et elle l'avait déclaré honnêtement. Elle n'essayait pas de deviner. Elle devenait, malgré ses efforts contraires, et la certitude et l'incertitude de ses suppositions éprouvaient ses nerfs, devenant un tourment moral nuit et jour.

Le temps passa. Une partie des troupes revint, parmi elles-ci Ronald Ingram et Billy Cathcart ; le premier manifestement vailliant, maigre et hagard, pâle sous le hâle bronzé, et portant des signes visibles d'une blessure sérieuse et de la fièvre qui avait suivi.

Plus intéressant qu'on ne peut l'exprimer, avait déclaré la duchesse de Meldrum à lady Ingleby en lui racontant sa première entrevue avec Ronald. Si j'avais cinquante ans de moins, j'épouserai à l'instant le cher garçon, je le conduirais à Overdene, où je le soignerais et le guérirais. Oh ! vous n'avez pas besoin de prendre l'air incrédule, ma chère Myra, je pense toujours ce que je dis, comme vous le savez fort bien.